

Terre-Neuve qu'il aille, est toujours également utilisé dans l'intérêt de Terre-Neuve. Certes, quand le ministère de la Santé de Terre-Neuve reçoit plus de 4 millions de dollars au titre du régime de l'assurance-hospitalisation et que ce versement représente, je crois, 71 p. 100 du coût total de ce régime d'assurance à Terre-Neuve, il est bon que le chef de l'opposition et tous les autres députés en soient informés ainsi que la population de Terre-Neuve.

L'hon. M. Pearson: Nous sommes au courant. C'était une mesure libérale.

Revenu total	44,095,000
Subventions fédérales	22,100,000

L'hon. M. Browne: Il nous est bien égal que d'autres provinces reçoivent une subvention analogue aussi longtemps que Terre-Neuve en a sa part. Le ministre des Finances, je le répète, n'essayait pas de justifier quelque modification des recommandations; il citait tout simplement des faits.

Voyons quelles sont aujourd'hui les recettes totales de Terre-Neuve. Vous trouverez les chiffres pertinents dans les comptes publics de Terre-Neuve et dans les crédits de diverses années:

1956-1957	1957-1958	1958-1959
44,095,000	49,200,000	74,140,000
22,100,000	24,000,000	49,726,000

En 1958-1959 les subventions fédérales se sont établies à 66 p. 100 du revenu global de Terre-Neuve, au regard de 50 p. 100 en 1956-1957.

L'hon. M. Pickersgill: L'honorable député me permettrait-il une question?

Une voix: Asseyez-vous.

L'hon. M. Pickersgill: Ces montants comprennent les sommes qui n'ont pas encore été versées.

L'hon. M. Browne: Je sais exactement ce que le député va dire. Il va dire que ces chiffres comprennent le montant pour 1957-1958.

L'hon. M. Pickersgill: Et c'est vrai.

L'hon. M. Browne: Mais pour 1959-1960, le revenu total s'élèvera jusqu'à \$71,587,000.

	1956-1957
Revenu provincial	22.0
Subventions fédérales	22.1

J'ai sous les yeux le montant des revenus du Nouveau-Brunswick, province qui est de 50 p. 100 plus peuplée que Terre-Neuve mais dont le revenu n'est pourtant pas de 50 p. 100 plus élevé. Il n'est qu'un tout petit peu plus élevé que celui de Terre-Neuve. Je ferais tout aussi bien de communiquer ce renseignement à la Chambre. Je l'ai ici. Le revenu du Nouveau-Brunswick au titre de 1959-1960 atteint \$74,888,000, et celui de Terre-Neuve, dont l'étendue est de deux tiers seulement, s'établit à 72 millions de dollars. Sur cette somme la subvention fédérale atteint \$46,800,000, soit pas moins de 65 p. 100.

Comparons l'augmentation du revenu provincial,—le véritable revenu provincial,—avec l'augmentation des subventions fédérales:

1957-1958 (en millions de dollars)	1958-1959	1959-1960
25.2	24.4	24.7
24.0	49.7	46.8

Il y a augmentation d'environ 12 p. 100 dans le revenu provincial, entre 1956-1957 et 1959-1960; pour la même période, les augmentations dans les subventions fédérales dépassent 110 p. 100.

On peut donc voir que les revenus de Terre-Neuve ont soudainement augmenté depuis notre arrivée au pouvoir, les normes et niveaux des services publics ayant monté en conséquence. Le mérite nous en est entièrement attribuable; ces patriotes, ces hommes qui aiment Terre-Neuve,—il n'y a pas de traître parmi eux,—veulent tous retourner aux normes de 1956-1957.

Les niveaux et les normes ont montés à un palier que personne, pas même le premier ministre de Terre-Neuve, n'avait jamais jugé possible.

possible. Le ministre des Finances de Terre-Neuve a lui-même dit qu'il n'avait jamais rêvé soumettre un budget de 74 millions, et personne d'autre ne l'a fait non plus. Ce n'est pas accidentel. Tels sont les fruits de la politique de notre gouvernement. Terre-Neuve n'a jamais été aussi bien traitée que durant ces deux dernières années sous l'habile direction de notre premier ministre (M. Diefenbaker) et personne ne le sait mieux que le premier ministre de Terre-Neuve et mon honorable ami,—j'aimerais pouvoir dire mon savant ami,—l'honorable député de Bonavista-Twillingate.

Quelle ligne de conduite le gouvernement a-t-il adoptée? Hier, l'honorable député de Bonavista-Twillingate a lu des extraits du